

Question orale de Mme Kattrin Jadin au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, sur "les migrants vendus comme esclaves en Libye"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, nous avons déjà pu discuter dernièrement de cette problématique en séance plénière. Il est important de pouvoir refaire le point avec vous, monsieur le ministre.

C'est avec une grande horreur que nous avons découvert ce que des journalistes de CNN ont filmé. Nous pouvons considérer qu'il s'agit d'une vente aux enchères de migrants principalement en Libye.

Près de Tripoli, ils ont assisté à la vente d'une douzaine de personnes en quelques minutes contre des sommes d'argent variables. Les journalistes parlent de marché aux esclaves alors que les officiels libyens expliquent avoir entendu des rumeurs mais n'avoir rien pu constater de particulier.

L'ONU a directement dénoncé une situation inhumaine qui vient s'ajouter à une longue liste de dénonciation de violence, abus et tortures révélés par des observateurs de l'ONU en Libye.

Monsieur le ministre, quel est l'état actuel de la situation? Comment et par quels moyens, l'ONU va-t-elle réagir face ce constat assez choquant ?

Didier Reynders, ministre: Madame la présidente, je voudrais réitérer ma condamnation la plus ferme face aux pratiques abjectes révélées par les images de CNN. J'ai déjà exprimé cette condamnation dans un communiqué de presse le 22 novembre et dans mon intervention en séance plénière à la Chambre le lendemain.

En plus de l'épuisement, de la soif et des accidents, le Haut-Commissariat aux réfugiés et les organisations humanitaires attribuent les causes des décès le long de la route vers la Libye à des exécutions sommaires, des faits de torture, des mauvais traitements, des violences sexuelles, du travail forcé et de l'esclavage. Les mêmes organisations considèrent que ces atteintes aux droits de l'homme sont également perpétrées en Libye, à l'encontre de milliers de migrants en attente d'une traversée vers l'Europe. Le contexte politique et sécuritaire en Libye ne permet cependant pas aux organisations humanitaires, principalement le HCR, mais aussi à d'autres acteurs internationaux dont l'Organisation internationale des migrations, d'assurer une protection adéquate aux migrants qui se trouvent dans le pays. Beaucoup d'entre eux se trouvent dans des lieux dans lesquels ces organisations n'ont pas accès. Il peut s'agir soit de centres de détention officiels, soit de centres irréguliers, centres de transit ou maisons de passage gérés par des milices et des réseaux criminels, en ce compris de véritables esclavagistes qui considèrent les migrants comme une marchandise susceptible d'être exploitée, soumise au travail forcé ou exploitée sexuellement.

La Libye reste malheureusement caractérisée par l'impasse politique. Il s'agit d'un pays coupé en deux qui connaît une situation très instable sur le terrain tandis que la menace terroriste persiste. Pour toutes ces raisons, il est indispensable d'arriver à une solution politique inclusive et de soutenir pleinement dans ses efforts, le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies, M. Ghassan Salamé. Un plan d'action a été présenté fin septembre. La tâche ne sera pas facile mais M. Salamé est sur la bonne voie et l'ensemble de la communauté internationale doit l'appuyer dans cette mission. Sur la question des traitements infligés aux migrants, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité, le 21 novembre dernier, la résolution 2388 portant sur le trafic des êtres humains en contexte de conflit. Cette résolution vise notamment les flux financiers des trafiquants et appelle tous les pays à adhérer à la convention contre le crime transnational organisé. Le Conseil de sécurité a par ailleurs tenu une séance spéciale le 28 novembre au cours de laquelle, le Haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Filippo Grandi, ainsi que le directeur général de l'organisation internationale pour les migrations, M. William Swing, ont fait des recommandations afin de mettre un terme à la traite des migrants et des réfugiés en transit en Afrique.

Parmi ces recommandations figure la promotion du droit d'asile, le démantèlement des réseaux de trafiquants et un soutien accru aux autorités libyennes. Que ce soit via l'Union européenne ou bilatéralement, la Belgique plaide systématiquement pour que les autorités libyennes redoublent d'efforts afin d'améliorer la protection des droits de l'homme, surtout des personnes les plus vulnérables. Le 10 décembre, la Belgique s'est ainsi associée à une déclaration d'une douzaine de partenaires internationaux, appelant notamment les autorités libyennes à enquêter sur les allégations d'esclavage de migrants et à publier les résultats de leurs enquêtes le plus rapidement possible.

À terme, nous considérons que les centres de détention en Libye doivent être fermés. Dans l'intervalle, nous appelons les autorités libyennes à garantir d'urgence à l'OIM et au HCR un accès sans entrave à l'ensemble des centres de détention, afin que ces organisations puissent accroître leur aide et améliorer les conditions de vie des migrants et des réfugiés.

Le 28 novembre, une réunion a eu lieu entre les ambassadeurs de l'Union européenne au COPS et les représentants de la Ligue arabe, où la Libye était présente et où ce message a été réitéré. La Libye a confirmé être prête à respecter les normes et standards internationaux.

België steunt uiteraard die inspanningen, maar wil ook verder gaan om de straffeloosheid te bestrijden. De Libische regering heeft een onderzoek geopend en ons land vraagt dat dat onderzoek zo snel mogelijk wordt afgerond. Mevrouw Fatou Bensouda, procureur van het Internationaal Strafhof, heeft recent haar intentie bekendgemaakt om een onderzoek te openen naar de misdaden die tegen migranten in Libië werden gepleegd. Wij denken dat de kwestie van de verwijzing naar het ISH zich meer dan ooit voordoet en wij zijn voorstander van de opening van een onderzoek door de procureur van het Internationaal Strafhof.

Er zijn verschillende EU-inspanningen aan de gang om de situatie van de migranten te verbeteren. België heeft een van de grootste bijdragen geleverd aan het EU Emergency Trust Fund for Africa. Via dat fonds is er een pakket van projecten ter waarde van 160 miljoen euro goedgekeurd, lang voor de publicatie van de beelden. Een groot deel van die projecten is bestemd voor de verbetering van de opvang in Libië zelf, het verschaffen van medische zorg, maar ook het assisteren van de mensen bij vrijwillige terugkeer.

Die acties worden geïmplementeerd door internationale organisaties, zoals UNHCR, UNICEF, IOM en UNDP, het Duits agentschap voor internationale samenwerking en consortia van ngo's. De Europese donoren, met inbegrip van België door middel van zijn deelname aan de operationele comités, zien erop toe dat de mensenrechten deel uitmaken van de benadering in elk van de programma's onder het Trust Fund, met inbegrip van de opvolging van de implementatie en de evaluatie. Wij moeten verder gaan met die rechtstreekse hulp aan de migranten zelf op het terrein door internationale en nationale organisaties.

En ce qui concerne les opérations de secours en mer, le droit maritime international comporte l'obligation de porter secours aux personnes en détresse en mer. La convention de Hambourg oblige les États côtiers de la Méditerranée à fournir des services de recherche et de sauvetage - *Search and rescue*.

La Libye a également ratifié cette convention de Hambourg. Le gouvernement libyen a récemment indiqué son souhait de l'appliquer en établissant sa zone de recherche et de sauvetage.

Chaque bateau, donc également ceux appartenant à des ONG, qui souhaite participer à des opérations de sauvetage en mer dans une zone de recherche et de sauvetage doit au préalable prendre contact avec le centre de coordination des secours en mer compétent pour cette zone et respecter les directives qui lui sont données.

Cette obligation a pour objectif d'organiser les opérations de sauvetage de la manière la plus performante possible et de sauver un maximum de vies.

L'Union européenne soutient, à travers le fonds fiduciaire pour l'Afrique, la mise en place par les autorités libyennes d'un centre de coordination des secours en mer performant. Le mandat de l'opération EUNAVFOR Sophia comporte parmi les tâches de la mission une participation à la formation des garde-côtes qui réalisent des interventions de secours dans la zone de recherche et de sauvetage libyenne.

Ceci a pour objectif d'aider les garde-côtes libyens à opérer de façon efficace et dans le respect du droit international. La décision prise en juillet 2017 de prolonger le mandat de la mission EUNAVFOR Sophia jusqu'au 31 décembre 2018 prévoit par ailleurs la mise en place d'un mécanisme de suivi des formations qui devrait assurer le caractère effectif et durable des principes qui sont dispensés dans le cadre de cette formation.

En marge du 5^{ème} sommet Union européenne-Union africaine à Abidjan, un accord a été trouvé entre l'Union européenne, l'Union africaine et l'ONU en vue d'étendre le programme mené par l'OIM pour accélérer les retours volontaires des migrants se trouvant dans les centres de détention en Libye vers le pays d'origine ou en ce qui concerne des réfugiés, pour les relocaliser dans d'autres pays. L'Union européenne fournira dans ce cadre l'appui financier et logistique tandis que les pays africains se sont notamment engagés à envoyer du personnel consulaire sur place pour faciliter l'identification des migrants.

On a observé depuis lors une augmentation notable du nombre de retours volontaires.

Ik heb al gezegd, in deze commissie of in de plenaire vergadering, dat wij dat konden vaststellen bij ons bezoek aan Mali en Tsjaad. Wij hebben in Bamako vluchtelingen, of migranten gezien die hadden beslist terug te keren naar hun eigen land. Wij hebben nu meer en meer programma's in dat verband.

Au cours d'une réunion de suivi à Addis-Abeba, le 4 décembre dernier, rassemblant l'Union européenne, l'OIM et le HCR à l'invitation de l'Union africaine, une *task force* opérationnelle tripartite Union européenne-Union africaine-ONU a été créée à cet effet. Une réunion de celle-ci se tiendra demain à Bruxelles sous la présidence de la Haute-Représentante Federica Mogherini.

Nous allons tout d'abord continuer à travailler de cette façon à une solution politique.

Alleen met een politieke oplossing in Libië is het mogelijk dat er een einde komt aan de acties van de militias en van de criminele organisaties daar. Tot nu toe bestaat er echter een aantal plaatsen waar het voor de internationale gemeenschap onmogelijk is naartoe te gaan.

Wij proberen in eerste instantie steun te bieden aan alle inspanningen voor een politieke oplossing. In tweede instantie zijn wij bereid hulp te bieden aan alle acties die in Libië een betere opvang realiseren en die betere omstandigheden creëren voor de migranten.

Dit doen wij via verschillende organisaties. Wij zullen de hulp in Libië niet stoppen. Ik bedoel dan niet hulp aan de Libische regering, maar hulp aan de vele organisaties die daar op het veld aan het werk zijn. Ik meen dat het zeer belangrijk is dat te doen.

In derde instantie zetten wij de operaties voort waardoor de migranten zoveel mogelijk naar hun eigen land teruggestuurd worden. Dat gebeurt ook op vraag van vele migranten. Dat is mij bevestigd gedurende ons bezoek aan Mali en Tsjaad. Naast zorgen voor betere opvang, zorgen wij voor een betere organisatie van de terugkeer naar hun eigen land.

Au-delà de cet aspect, lors du Sommet européen des deux prochains jours se tiendra un débat sur la politique migratoire. Cependant, je puis déjà vous dire qu'il sera plus que probablement dépourvu de conclusions. Il abordera surtout le volet de la réforme du droit d'asile à l'intérieur de l'Union européenne.

Pour le reste, nous allons évidemment suivre et accompagner, si possible, tous les débats qui pourraient se dérouler au Conseil de sécurité des Nations unies, puisque la France a entrepris cette démarche. Nous verrons s'il est possible d'aller plus loin dans ce cadre.

En tout cas, je le répète, les initiatives prises par l'Union européenne le sont en collaboration avec l'Union africaine et les Nations unies, à travers la mise à disposition d'une aide par des canaux d'organisations internationales sur le terrain, d'ONG ou d'organisations nationales.